

Basse-Terre

BILAN MI-MANDAT 2020 – 2023

3 ANS D'ACTION MUNICIPALE À VOTRE SERVICE :
LE POINT SUR NOS ENGAGEMENTS À MI-MANDAT



**Chers Basse-Terriens,
chères Basse-Terriennes,**

Il y a 3 ans déjà, nous prenons l'engagement de redonner du sens à l'action publique, d'assainir la situation financière et de renforcer l'attractivité du chef-lieu.



André ATALLAH
Maire de la Ville de Basse-Terre

En dépit d'un début de mandat marqué par une crise sanitaire sans précédent et par les ravages causés par la tempête Fiona, l'équipe municipale a choisi de garder le cap. Ces difficultés, loin de nous abattre, ont révélé notre capacité collective à nous dépasser pour reconstruire notre territoire.

Conformément à nos engagements et grâce aux efforts réalisés depuis 2020, le déficit de fonctionnement de 4,1 millions d'euros et la dette fournisseur de 10,7 millions d'euros hérités de la mandature précédente sont à présent presque totalement résorbés.

Notre équipe a su, grâce à sa détermination et au travail des agents municipaux, renouer avec une bonne gestion budgétaire sans augmenter les impôts et en gardant la pleine maîtrise de ses choix stratégiques. Alors qu'elle était placée sous le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes depuis 2015, la Ville de Basse-Terre a retrouvé sa pleine autonomie de gestion financière en décembre 2023.

Accompagnés par l'État dans le cadre du Contrat de Redressement Outre-Mer (COROM), nous nous sommes employés à regagner la confiance de nos partenaires institutionnels et à obtenir les co-financements indispensables à l'éclosion de nos projets. Ce soutien financier a été intégralement consacré au remboursement d'une partie des dettes héritées de l'ancienne gouvernance.

Les mesures prises ces 3 dernières années confortent la capacité de la ville à investir et lui assurent les marges de manœuvre nécessaires au financement de ses investissements.

Nous avons révisé le programme Action Cœur de Ville, qui manquait cruellement d'ambition dans sa version précédente, pour en assurer la cohérence.

Forte de votre confiance, notre équipe va continuer de déployer son projet de territoire à travers :

- Le maintien des grands équilibres financiers et la poursuite des investissements au-delà de la fin du programme COROM, notamment grâce à une gestion active du patrimoine ;
- La consolidation des projets relevant de la nouvelle déclinaison du programme Action Cœur de Ville ;
- Le positionnement du label Ville d'Art et d'Histoire au cœur de notre stratégie d'attractivité ;
- Le lancement de travaux d'entretien de la voirie ;
- L'amélioration des conditions d'apprentissage dans les crèches et écoles, notamment grâce à l'installation de citernes d'eau potable dans tous les établissements ;
- L'optimisation du parking Horizon Caraïbes, échec de l'ancienne municipalité qui pèse lourdement sur les finances municipales, grâce au développement d'activités commerciales et ludiques sur le site ;
- Le verdissement des politiques publiques en préparation de la conversion écologique du territoire.

Ensemble, poursuivons notre travail pour bâtir un avenir prospère.

André ATALLAH



Sommaire

- 4 Dans le rétroviseur : des partenariats renforcés au service de projets structurants
- 6 Des finances assainies et une administration valorisée
- 8 Une attractivité renforcée
- 10 Priorité à la jeunesse, de la petite enfance à l'insertion professionnelle
- 12 La Ville de Basse-Terre se met au vert : environnement et cadre de vie
- 14 Bien vivre ensemble : démocratie participative et vie des quartiers
- 16 Culture et patrimoine, cœurs battants de la Ville de Basse-Terre
- 18 Basse-Terre, Ville solidaire
- 20 Favoriser le bien-être : sport et santé
- 22 Basse-Terre Dans le rétroviseur
- 24 Page réservée à l'expression du groupe d'opposition
- 25 Trombinoscope de l'équipe majoritaire

Dans le rétroviseur : des partenariats renforcés au service de projets structurants



Le rétablissement d'un climat de confiance permet à l'équipe municipale de fonder le développement de la Ville de Basse-Terre sur des partenariats renforcés avec l'État, la Région, le Département, et l'ensemble des acteurs qui contribuent financièrement aux projets structurants du chef-lieu.

Retour en images sur les moments forts de ces 3 dernières années.



État

17 janvier 2023

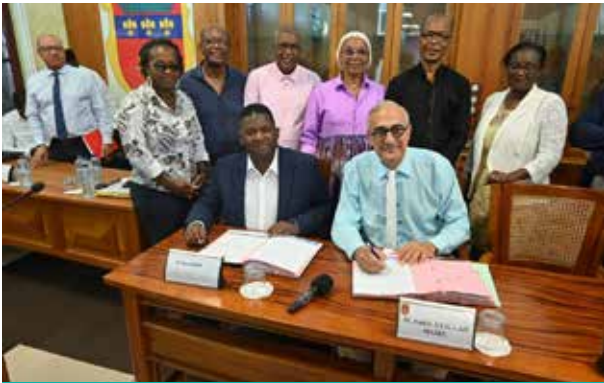
Comité de pilotage Action Cœur de Ville
Maurice Tubul, secrétaire général, sous-préfet de
l'arrondissement de Basse-Terre



Région Guadeloupe

24 février 2023

Inauguration du plateau sportif Roger Salnot/
Charles Michée
Ary Chalus, président de la Région Guadeloupe et le
maire de la Ville de Basse-Terre André Atallah



Département

12 juillet 2023

Signature du contrat pays entre la Ville de Basse-Terre et le conseil Départemental
Guy Losbar, président du Conseil départemental



CAF

20 juillet 2021

Signature de la Convention Territoriale Globale avec la CAF
Marc Houel Président du Conseil d'administration de la Caf et Patrick Divad Directeur de la Caf



EPF

1^{er} décembre 2022

EPF Signature d'actes de propriété



Agence des 50 pas géométriques

Mars 2022

Equipe de l'Agence des 50 pas géométriques, Diagnostic en marchant, Calebassier



Fondation pour la Mémoire de l'esclavage

27 mai 2023

Rencontre avec le président et la directrice de la Fondation pour la Mémoire de l'esclavage
Dominique Taffin, directrice de la FME et Jean-Marc Ayrault, président de la FME



Partenariat structurant

20 décembre 2023

Signature de l'avenant ACV
Catherine Vingataramin, directrice de l'EPF, Maurice Tubul, secrétaire général, sous-préfet de l'arrondissement de Basse-Terre, Thierry Abelli, président de la CAGSC, Patrick Vial-Collet, président de la CCIG

Des finances **assainies** et une **administration valorisée**



En 2023, la Ville de Basse-Terre a voté un budget en équilibre pour la 1^{ère} fois depuis une décennie. Conformément au plan de mandature et grâce aux efforts importants réalisés depuis 2020, le déficit de 4,1 millions d'euros hérité de la mandature précédente est à présent totalement résorbé.

Le lourd héritage financier de la mandature précédente

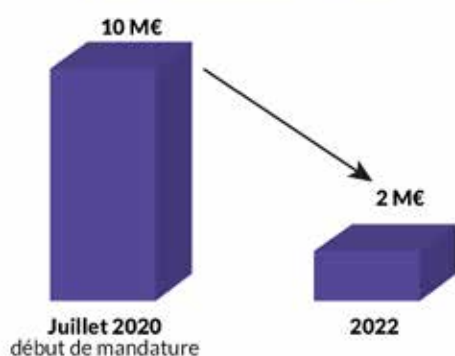
À leur arrivée à la tête de la municipalité, André Atallah et son équipe héritent d'une situation financière catastrophique.

Tous les voyants sont au rouge :

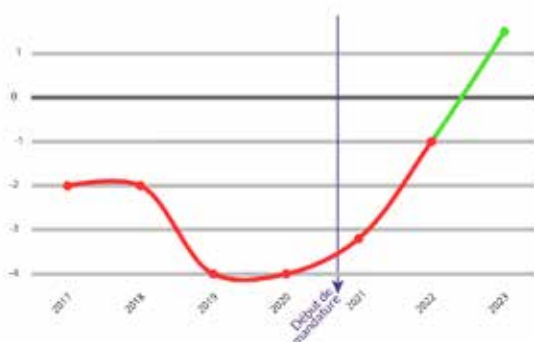
- La ville ne paie pas ses fournisseurs
- La ville ne dispose d'aucune capacité d'autofinancement
- Le parking Horizon Caraïbes pèse lourdement sur les finances municipales
- La ville ne maîtrise pas ses charges à caractère général et ses charges de personnel



Dettes Fournisseurs



Retour enfin à un budget de fonctionnement excédentaire
(en million d'euro)



Un début de mandat caractérisé par une diminution franche de la dette fournisseur et une capacité à investir retrouvée

Dès 2020, la nouvelle majorité a donné la priorité au paiement des sommes dues aux entreprises pour les prestations réalisées pour la municipalité.

Grâce à cet effort qui a permis de faire passer la dette fournisseur de 10,7 à 2 millions d'euros, la Ville de Basse-Terre a pu remettre à flot la trésorerie de dizaines de petites entreprises locales.

La stabilisation de la trésorerie de la Ville a permis de dégager un excédent de plus de 2,4 millions d'euros.

Dans le même temps, les carrières des agents municipaux ont été régularisées pour valoriser leurs compétences. Depuis 2021, 68 agents de maîtrise ont ainsi bénéficié de promotions internes, 105 agents de revalorisation du régime indemnitaire, et 112 agents d'avancement de grade.

Garder le cap après 2023

L'autofinancement dégagé grâce à la bonne gestion conforte la capacité de la ville à investir et lui assure des marges de manœuvres suffisantes pour réaliser des projets ambitieux.

La Ville peut désormais, sans augmentation des impôts et sans recours à l'emprunt, maintenir les grands équilibres financiers et poursuivre les investissements au-delà de la fin de l'accompagnement humain et financier offert par le programme COROM.

Forte de sa crédibilité retrouvée, elle a organisé la Conférence des Financeurs, un cycle d'événements qui réuniront les partenaires institutionnels et les investisseurs souhaitant prendre part au développement du territoire.

Une attractivité renforcée



Basse-Terre est une ville-capitale qui accueille quotidiennement plus de 40 000 personnes. Pour développer la vie économique et renforcer l'attractivité du chef-lieu, l'équipe municipale s'est donnée pour objectif de lutter contre la saturation du centre-ville et d'inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir le cœur de ville.



Une activité commerciale stimulée par la requalification de la rue de la République

Les travaux de rénovation du 1^{er} tronçon de la voirie et des trottoirs de la Rue de la République réalisés en 2022 visent à faciliter la circulation grâce à des espaces piétons élargis, à un accès aux commerces plus aisé et à une meilleure délimitation des zones de circulation automobile.

Il s'agit notamment de favoriser la découverte à pied du patrimoine en confortant les parcours piétons mais aussi en encourageant l'usage d'autres modes de déplacement doux.

La municipalité s'est également attachée à soutenir l'activité économique des petits commerçants, marchands ambulants et pêcheurs. Elle a notamment financé l'installation de bornes électriques sur le boulevard Gerty Archimède pour mettre fin aux nuisances liées à l'utilisation des groupes électrogènes et a réalisé des travaux de mise aux normes des installations des pêcheurs le long du boulevard maritime.

Mobilité et stationnement repensés pour une circulation plus fluide

La municipalité a identifié en 2021, à la faveur d'une étude conduite par un cabinet d'experts en collaboration avec les services de la Ville, un ensemble d'outils visant à :

- Décongestionner le cœur de ville
- Faciliter les cheminements doux entre parkings et rues commerçantes, notamment pour les publics vulnérables
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre

Parmi les outils déployés, on compte l'augmentation du nombre de places du parking Campenon, la mise en place de PayByPhone et Flowbird, des services de paiement dématérialisé du stationnement, ainsi que le déploiement du LAPI, un dispositif visant à optimiser le contrôle du stationnement et à garantir la rotation des véhicules stationnés en centre-ville.



Amélioration de l'habitat et le renouvellement urbain

La Ville de Basse-Terre a lancé une étude qui aboutira à la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

Cette opération permettra la mise en œuvre d'une politique de réhabilitation du parc immobilier bâti et d'amélioration de l'offre de logements dans les quartiers touchés par l'habitat dégradé ou insalubre. Elle vise à contribuer à l'amélioration du cadre de vie et à la préservation de la mixité sociale.

À venir :

- Le développement d'une offre d'activités commerciales et ludiques dans le parking Horizons Caraïbes et à Desmarais
- Le lancement de travaux d'entretien de la voirie et de l'espace public
- La requalification du 2e tronçon de la rue de la République
- L'augmentation du nombre de places de stationnement dans les parkings du cœur de ville
- La participation des acteurs économiques au Conseil de Développement Local

Priorité à la jeunesse, de la petite enfance à l'insertion professionnelle



La jeunesse est au cœur des préoccupations de la municipalité. De la petite enfance au passage à l'âge adulte, la Ville de Basse-Terre se mobilise pour garantir l'épanouissement des Basse-Terriens de demain.



La rénovation de la crèche de Rivière des Pères

La crèche de Rivière des Pères a été entièrement rénovée pour un meilleur accueil des tout-petits.

Les travaux, engagés avec le soutien de la CAF et de l'État, concernent aussi bien l'intérieur que l'extérieur de la structure, dont la construction datait de 1979. Ils ont consisté à réaliser une restauration globale et une mise aux normes de l'établissement.

Le numérique, accélérateur d'apprentissage grâce au programme « Cités éducatives »

Le projet des « Cités éducatives » a pour objectif de mobiliser et de structurer l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (État, collectivités locales, écoles, parents, associations...) autour d'enjeux éducatifs partagés.

Il vise à permettre une meilleure prise en charge des enfants et des jeunes de quartiers prioritaires de la politique de la ville, de la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle. La Ville de Basse-Terre a, dans le cadre de dispositif, doté l'ensemble de ses écoles primaires de vidéos projecteurs, de tableaux et de liseuses numériques destinées à donner aux enfants le goût de la lecture dès 3 ans.





Le Service Civique, un tremplin vers le marché de l'emploi

Depuis 2021, la Ville de Basse-Terre a offert à 45 jeunes de 19 à 24 ans souhaitant s'engager au service de leurs concitoyens l'opportunité de soutenir les services municipaux et de suivre une formation professionnelle.

En 2022, ces volontaires ont bénéficié d'une matinée de rencontre avec des employeurs potentiels.

Cette opération de "job dating" organisée autour des métiers de l'environnement, du bâtiment et de l'hygiène a constitué le point d'orgue d'un engagement de 8 mois au cours desquels les volontaires ont été accueillis et formés au sein des services urbanisme, environnement et cadre de vie, animation jeunesse et sport de la municipalité.

À venir :

- La rénovation de la crèche de Petit-Paris
- La création d'une antenne du CNAM afin de développer l'offre de formation professionnelle et garantir une meilleure insertion sur le marché du travail
- La construction d'une résidence pour étudiants et jeunes actifs
- L'ouverture d'une école de musique pour développer l'offre de formation artistique

La Ville de Basse-Terre se met au vert : environnement et cadre de vie



Changement climatique, réduction de la biodiversité, destruction des milieux naturels, les enjeux environnementaux ont un impact grandissant sur notre qualité de vie. Consciente de ces défis, la Ville de Basse-Terre contribue à son échelle à la transition écologique. Grâce à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la renaturation des espaces urbains ou au fleurissement des quartiers, elle améliore le cadre de vie de ses habitants et participe à la protection des générations futures.



Les navettes Tuk-Tuk, 100% électriques, 100 % gratuites

Un cœur de ville plus accessible et moins pollué, tel était l'objectif de la municipalité quand elle a répondu à l'appel à projet « Avenir Montagnes Mobilités ». Seule lauréate des Antilles, la Ville de Basse-Terre a lancé en 2023 les premières navettes Tuk-Tuk municipales 100% électriques de l'archipel.

L'équipe municipale a présenté ce projet à Bordeaux, dans le cadre d'un colloque consacré à l'action menée au quotidien par les collectivités territoriales pour intégrer les impératifs écologiques au sein du service public local.

L'opération « Bastè an nou bèl » au service du cadre de vie

L'amélioration du cadre de vie des Basse-Terriens figure parmi les priorités de l'équipe municipale. L'initiative « Bastè an nou bèl » permet aux élus, aux services municipaux et aux riverains de conjuguer leurs efforts pour mieux vivre ensemble.

Après avoir été lancée sous le format d'un nettoyage citoyen classique, « Bastè an ou bèl », se décline depuis 2022 sous la forme d'une initiative mêlant action municipale et participation citoyenne. Cette opération comporte 2 phases :

- Une phase de nettoyage, au cours de laquelle interviennent le service technique, la brigade de l'environnement et la police municipale afin d'entretenir les espaces verts et d'enlever les VHU ;
- Une phase d'embellissement, au cours de laquelle élus et citoyens sont associés pour faire de leur ville un territoire plus propre et plus accueillant



La Charte du Parc National de la Guadeloupe

La Ville de Basse-Terre adhère depuis 2020 à la Charte du Parc National de Guadeloupe. Cette charte définit, pour le Parc et ses partenaires, des orientations de préservation, de mise en valeur et de développement durable du territoire. Dans le cadre de ce partenariat, la municipalité a contribué à :

- Réduire l'empreinte écologique de l'activité humaine et réimplanter la nature en ville, grâce à la plantation de palmiers et l'installation de bancs recyclés dans le quartier Lardenoy et à la restauration des berges de la rivière aux herbes ;
- Protéger et valoriser le patrimoine historique grâce à des opérations de nettoyage et de visites guidées des ponts du Galion et Dugommier, du Fort Delgrès et des cales du cœur de ville

À venir :

- La Ville de Basse-Terre s'est inscrite dans une démarche d'obtention du label « Territoire Engagé pour la Nature » qui vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité. L'Agence régionale de la biodiversité accompagnera les projets développés en ce sens.
- L'Engagement de la Ville à suivre « l'Agenda 2030 » un programme de développement durable et solidaire à l'horizon 2030 adopté par les membres de l'Organisation des Nations Unies
- Les opérations d'embellissement, de fleurissement et de plantation d'arbres se poursuivront

Bien vivre ensemble : démocratie participative et vie des quartiers



La municipalité souhaite mettre les citoyens au cœur de la décision politique en favorisant leur contribution à l'élaboration et au déploiement de l'action municipale à l'échelle de leur quartier.



Les réunions de quartiers « Dé mo kat pawòl »

Les réunions de quartier mensuelles « Dé mo kat pawòl » sont des moments privilégiés d'écoute et d'échange entre les membres du conseil municipal et les citoyens basse-terriens.

Ces rencontres offrent l'opportunité aux élus de présenter les projets de la municipalité, de recueillir les doléances des habitants et de bâtir une vision commune de l'avenir des quartiers.

Soutien à la vie associative

La Ville de Basse-Terre développe une politique d'accueil des associations en adéquation avec ses objectifs de cohésion sociale et d'animation du territoire.

Soucieux d'offrir aux associations des lieux d'expression et de rencontre, le conseil municipal voté une délibération fixant un nouveau cadre de tarification des salles municipales.





Les Maisons de quartiers

La cohésion sociale est au cœur du projet municipal. La création de lieux de vie intergénérationnels voués à accueillir une offre variée d'activités culturelles, sportives et éducatives est donc une priorité de l'équipe.

Les Maisons de quartier de Petit-Paris et du Carmel ont vocation à devenir des espaces de vie sociale, véritables lieux de référence pour les familles et les associations de ces quartiers, à contribuer à la lutte contre l'isolement et à favoriser la mixité sociale.

La municipalité souhaitant favoriser la prise d'initiatives des acteurs locaux, elle a lancé un appel à contribution aux associations et aux porteurs de projets individuels désireux de participer à l'animation de ces espaces.

À venir :

- La création des Maisons de quartier des Mornes et de Rivière des Pères
- La réunion régulière de conseils de quartiers pour favoriser la participation des citoyens à la décision politique
- L'association du Conseil de Développement Local au travail du conseil municipal pour la construction de la politique municipale.

Culture et patrimoine, cœurs battants de la Ville de Basse-Terre



La culture et le patrimoine occupent une place centrale dans l'action de la municipalité. Les objectifs poursuivis sont, d'une part, la sensibilisation et démocratisation des pratiques artistiques et culturelles et, d'autre part, la protection et la valorisation du patrimoine. Facteur de cohésion sociale et d'animation du territoire, la politique culturelle de la Ville de Basse-Terre s'appuie sur des partenariats structurants.

Des rendez-vous culturels réguliers à la Maison du Patrimoine

La Maison du Patrimoine développe une programmation culturelle riche rythmée par des rendez-vous récurrents. Concerts Kontré Akoustik, soirées contes Mi kont an lakou la, Cafés historiques, expositions d'arts plastiques ou ateliers de loisirs créatifs, l'offre culturelle s'est étoffée et s'adresse à un large public.

En dehors de sa programmation originale, la Maison du Patrimoine se mobilise régulièrement autour d'opérations d'envergure nationale et européenne telles que les Journées Européennes du patrimoine ou les Rendez-Vous aux jardins.



Les trésors du chef-lieu protégés, restaurés et valorisés

Titulaire du label « Ville d'Art et d'Histoire », et détentrice d'un patrimoine bâti remarquable, la Ville de Basse-Terre protège et valorise son héritage historique.

La municipalité a ainsi mené une opération de restauration de l'horloge qui orne la façade de l'hôtel de ville dans le cadre d'un partenariat avec Direction des Affaires Culturelles.

L'église Sainte-Thérèse a obtenu le label « Architecture contemporaine remarquable » et la tour du Sacré-Cœur a récemment été inscrite au titre des Monuments Historiques.

La municipalité propose toute l'année, dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire, des visites guidées et des actions pédagogiques menées par ses guides-conférenciers.



Des partenariats renforcés pour une programmation culturelle ambitieuse

Le développement d'une offre culturelle de qualité repose sur le renforcement de partenariats structurants.

L'auditorium Jérôme Cléry a ainsi rejoint le Collectif des Espaces de Diffusion artistique et culturelle, ou CEDAC, un réseau de salles de spectacle et espaces culturels de la Guadeloupe qui a vocation à favoriser la création et diffusion de spectacles. L'adhésion de la Ville de Basse-Terre au CEDAC permettra notamment à l'auditorium Jérôme Cléry de développer une programmation culturelle de qualité.

L'Artchipel, notre scène nationale, est également l'un des partenaires privilégiés de la Ville de Basse-Terre, qui est désormais membre de son Conseil d'administration. La municipalité pourra ainsi contribuer au projet artistique de l'Artchipel et participer au suivi de sa gestion financière.

L'École de musique de Basse-Terre, inaugurée en septembre 2023, propose aux mélomanes de tous âges une offre variée d'enseignements musicaux. Initiation des tous petits, préparation des examens et concours ou formations en format Master Class, l'établissement dirigé par le batteur Jérôme Castry a vocation à accompagner les passionnés de tous horizons.

À venir :

- Le lancement des travaux de restauration de l'horloge de la tour du marché

Basse-Terre, Ville solidaire



La culture et le patrimoine occupent une place centrale dans l'action de la municipalité. Les objectifs poursuivis sont, d'une part, la sensibilisation et démocratisation des pratiques artistiques et culturelles et, d'autre part, la protection et la valorisation du patrimoine. Facteur de cohésion sociale et d'animation du territoire, la politique culturelle de la Ville de Basse-Terre s'appuie sur des partenariats structurants.



L'Espace France Services pour un service public plus humain et plus accessible

La Ville de Basse-Terre s'est dotée d'un Espace France Services afin d'offrir à ses habitants un service public de proximité, plus humain et plus accessible au coeur du territoire.

Cet espace permet aux usagers d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics partenaires : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf et la Poste. Un conseiller numérique accompagne les usagers au quotidien et propose des ateliers d'initiation au numérique.

Depuis octobre 2022, l'Espace France Services accueille et accompagne plus de 2 000 usagers.



Cultiver le bien-vieillir

La municipalité accompagne les Basse-Terriens tout au long de leur vie.

Qu'ils s'agisse de l'opération sportive « Jouvans an Mouvman », qui réunit les seniors 2 fois par mois ou des journées bien-être et découverte régulièrement proposées aux aînés, la municipalité fait du bien-vieillir et de la lutte contre l'isolement les priorités de son action.

Chaque année, l'équipe municipale et le CCAS se mobilisent à l'occasion de la Semaine Bleue, notamment en rendant visite aux centaines de la ville.



L'égalité des chances au cœur de l'action dans les quartiers prioritaires

L'équipe municipale agit dans les quartiers les plus défavorisés pour y assurer l'égal accès à de bonnes conditions de vie et à la réussite scolaire. Elle conduit ou accompagne, à travers le programme Politique de la Ville, plusieurs initiatives qui ciblent les quartiers prioritaires.

Des ateliers ludo-pédagogiques sont notamment proposés aux enfants issus des quartiers défavorisés dans le cadre du dispositif Programme de Réussite Educative.

La Ville de Basse-Terre se mobilise également pour l'accès à la culture et au sport dans le cadre des programmes Quartier en Vacances et Epanouisport.

Elle contribue à la lutte contre les violences faites aux femmes dans le cadre de son partenariat avec l'association Initiatives France Victimes Guadeloupe.

À venir :

- Le développement d'activités destinées aux seniors dans les maisons de quartier pour favoriser le lien social
- La création de la « Cité des solidarités » dans le quartier du Bas du Bourg en partenariat avec la CAF et la CGSS

Favoriser le bien-être : sport et santé



Pour préserver la santé de ses citoyens et assurer leur bien-être, la Ville de Basse-Terre mène de multiples initiatives dans le cadre des programmes « Santé-vous bien » et « Sportez-vous bien ». L'ambition de la municipalité est double : offrir à tous la possibilité de pratiquer une activité physique et contribuer à la prévention des pathologies chroniques les plus répandues en Guadeloupe parmi lesquelles l'hypertension artérielle, l'obésité et le diabète.



« Sportons-nous bien dans les quartiers » : le sport au service de la cohésion sociale

Les inaugurations du plateau sportif Roger Salnot-Charles Michée au Carmel et des terrains multisports des quartiers des Mornes et de Circonvallation témoignent de l'engagement de la municipalité en faveur de la santé et de la jeunesse.

Ces équipements, dédiés à une pratique sportive de loisir, accueillent les amateurs de handball, de basket-ball, et de mini football.

Fidèle à l'esprit du projet « Sportons-nous bien dans les quartiers », qui a pour objectif de favoriser la cohésion et le lien intergénérationnel, les plateaux sportifs sont accessibles à tous et mis à disposition des établissements scolaires.

Boujé sé santé an fanmi, un rendez-vous sportif familial incontournable

La Ville de Basse-Terre s'est associée au groupe HTA-GUADELOUPE, réseau dédié à la prévention et au soin de l'hypertension artérielle en Guadeloupe, à l'ARS, au conseil départemental et la Mutualité Française Unie, pour créer l'opération Boujé sé santé an fanmi ». Ce rendez-vous sportif familial qui se tient les 1ers et 3e vendredi du mois a pour objectif de lutter contre la sédentarité et de promouvoir l'activité physique.



Le Stade de Rivière des Pères revit

Soucieuse de garantir l'équité territoriale en matière d'accès au sport et de soutenir l'excellence sportive sud basse-terrienne, l'équipe municipale a autorisé la réouverture du stade Félix Eboué.

Dégradé en 2017 par le cyclone Maria et concerné par des mesures administratives limitant son exploitation, le stade de Rivière des Pères ne remplissait plus sa fonction depuis cinq ans.

Après plusieurs semaines de travaux de mise en conformité, le stade de Rivière des Pères est désormais opérationnel.

À venir :

- Le développement d'une offre d'activités commerciales et ludiques dans le parking Horizons Caraïbes et à Desmarais
- Le lancement de travaux d'entretien de la voirie et de l'espace public
- La requalification du 2e tronçon de la rue de la République
- L'augmentation du nombre de places de stationnement dans les parkings du cœur de ville
- La participation des acteurs économiques au Conseil de Développement Local

Basse-Terre Dans le rétroviseur



Retour en images sur les moments forts de ces 3 dernières années



27 mai 2022

Abolition de l'esclavage

Yaël BRAUN-PIVET, *Ministre des Outre-Mer* et Guy LOSBAR, *Président du Conseil Départemental*



5 juin 2022

Grand prix Boris Carène



Septembre 2022

Visite de terrain des voiries départementales

Monsieur Jean-Philippe Courtois, *Premier Vice Président du Conseil Départemental*



Janvier 2023

Réunion de travail post-Fiona

Gérard LARCHER, *Président du Sénat*



3 juillet 2023

Rencontre avec Admiral T



12 juillet 2023

Rencontre avec Patrick Chamoiseau



25 janvier 2023

Indira AMPIOT, Miss France 2023

Page réservée à l'expression du groupe d'opposition



Basse-Terre : morosité et inquiétudes légitimes !

La majorité municipale a présenté récemment son bilan à mi-mandat. En réalité, ce fût un exercice d'autosatisfaction et de communication pour la promotion du chef d'édilité.

On est très loin de la promesse de rendre Basse-Terre plus propre en 100 jours ! il est vrai que l'équipe rappelle la responsabilité la CAGSC ; mais c'était déjà le cas par le passé ! La nouvelle équipe avait promis de mettre Basse-Terre dans la lumière, cette majorité municipale sans vision, incapable de décider, d'arbitrer, de donner un cap, est en train d'ajouter de nouvelles difficultés qui risquent encore plus « d'obscurcir l'avenir » ; ce d'autant que viennent s'ajouter des problèmes d'insécurité dénoncés régulièrement par les commerçants au centre-ville.

Ce ne sont pas les divergences notoires au sein de l'équipe pour remplacer les démissions et départs d'élus de la majorité, les reports répétés de délibérations soumises au conseil municipal faute d'accord entre les élus, qui peuvent rassurer une population déjà inquiète par les conséquences de la crise sanitaire qui ont fortement impacté l'activité économique de notre ville.

3 ans déjà et rien de significatif qui marquerait une rupture, telle qu'elle avait été promise durant la campagne électorale, par rapport aux actions déjà entreprises par l'ancienne équipe. Heureusement que nous avons engagé le travail de réflexion qui a permis à Basse Terre de faire partie des villes inscrites par l'État dans le programme d'opération « Cœur de Ville ». Sinon, les services municipaux n'auraient eu aucune feuille de route !

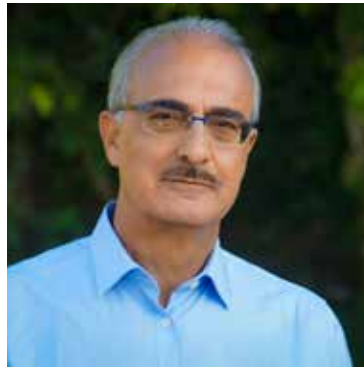
D'ailleurs, la nouvelle équipe passe son temps à reprendre à son compte les initiatives et opérations programmées par nous aussi bien au niveau de la reconstruction de la maison de Quartier à Petit Paris, que l'aménagement de la rue de la république ou la rénovation de la crèche de Petit Paris. A l'exception des TUK TUK qui ne sont pas une réussite notoire, rien d'extraordinaire pour le chef-lieu !

Certes le maire se targue d'annoncer une meilleure situation financière. Ce redressement nous l'avions amorcé dès 2019 et les rapports de la chambre régionale des comptes sont là pour le confirmer. Le maire oublie simplement de dire que ce résultat est dû aussi en partie aux subventions de l'État perçues par la Ville dans le cadre du contrat COROM qui n'existait pas quand nous étions en responsabilité. Par ailleurs il faut savoir que la Région a réalisé directement des travaux, pour le compte de la ville, alors que ce n'est pas de sa compétence notamment près de 3 millions d'euros pour l'éclairage public.

Je vous laisse le soin également, d'imaginer la situation financière de Basse terre si elle avait dû prendre à sa charge directement ces investissements ainsi que tous les travaux de remise en état de Rivières de Pères après la tempête FIONA : Les comptes n'auraient surement plus été en équilibre ! Alors un peu moins de fanfaronnade et faites preuve de plus modestie car il n'y a vraiment pas à matière à se réjouir de la situation.

BASSE-TERRE

Trombinoscope de l'équipe majoritaire



André ATALLAH

Maire



Bernard GUILLAUME

1^{er} Adjoint délégué
aux Finances et à la
Politique contractuelle



Alex RUART

2^{ème} Adjoint délégué
au Patrimoine



Brigitte RODES

3^{ème} Adjointe déléguée
à la Culture



Alex BOYAU

4^{ème} Adjoint délégué au
Protocole et
à l'Événementiel



Yanetti PAISLEY

5^{ème} Adjointe déléguée
aux Affaires sociales,
à la Politique de la ville
et à la Solidarité active



Roland GENDREY

6^{ème} Adjoint délégué à
l'État-civil, au Cimetière
et à la Commission
d'Appel d'Offre



Julie OTTO

7^{ème} Adjointe déléguée à la Petite enfance et aux Affaires scolaires



Pierre CARRIERE

8^{ème} Adjoint délégué au Développement urbain, à l'Aménagement du territoire et au Logement



Jénia LACROIX

9^{ème} Adjointe déléguée à la Voirie, au Stationnement et au Bâtiment

Conseillers municipaux



Jocelyn MIRRE

Conseiller délégué aux Travaux, aux Services techniques, à l'Urbanisme, et aux Risques naturels



Liliane LAQUITAINE

Conseillère déléguée à la Vie du centre-ville et à l'Accessibilité



Léna ESTIN

Conseillère déléguée à l'Insertion sociale et professionnelle



Maguy LYSIMAQUE

Conseillère déléguée à la Conservation et la revalorisation des monuments historiques



Patrice TABAR

Conseiller délégué au Sport



Marie-Louise JÉRÉMY

Conseillère déléguée à l'Accessibilité



Maddy MONTLOUIS-NIRELLEP

Conseillère déléguée à la Promotion du tourisme



Murielle RENÉ-GABRIEL

Conseillère municipale



Harold FARIAL

Conseiller délégué à la Promotion de la santé



Didier MARCEL

Conseiller délégué à La vie dans les quartiers



Franck PERAIN

Conseiller délégué aux Personnes âgées et au Lien inter-générationnel



Gladys LINON

Conseillère déléguée aux Associations



Philippe REJON

Conseiller municipal



Jean-François ISSA

Conseiller délégué à la Sécurité, à la police, à la prévention et CLSPD



Ludji Geoffroy

Conseiller délégué à la Jeunesse et à l'Animation



Johanna OUSSELIN

Conseillère municipale



Basse-Terre JANVIER 2024 / BILAN DE MI-MANDAT

Comité de rédaction : Le Maire et son cabinet - Rédaction : Service communication - Photographie : Ville de Basse-Terre, Willy Démonio, News Antilles, Bruno Michaux Vignes - Maquette : Sandra Cavallès Warembourg